

CONDITIONS GÉNÉRALES 2026

Séjour Ascension-Estivales-Oct.



Réservation :

La réservation est prise en compte à la réception de l'acompte et de la fiche d'inscription dûment remplie et signée ou du formulaire en ligne.

Annulation :

Toute annulation doit être effectuée par écrit dès que possible et au plus tard avant le séjour (courriel électronique ou papier, le cachet de la Poste faisant foi).

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : nous conservons 50% de l'acompte.
- de 30 à 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 100% de l'acompte.
- moins de 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 150% de l'acompte.

Si l'annulation n'est pas confirmée par écrit, la totalité de l'acompte est conservée dans tous les cas.

Règlement de votre Séjour :

Il est demandé 150€ d'acompte à l'inscription, par semaine réservée. (50€ pour les bungalows) et 30% pour les campeurs

Le solde est à régler :

- Au plus tard une semaine avant le séjour.
- Les activités du programme sont en suppléments.

Des facilités de paiement sont possibles, à savoir un échelonnement des paiements avant le séjour et définir avec le secrétariat.

Chèques ANCV :

Nos séjours sont ouverts aux chèques ANCV (dans ce cas, ils sont enregistrés en tant que paiement).

Assurance :

Pour l'ensemble de nos séjours, vous devez être couverts par une assurance en responsabilité civile.

Vous pouvez contracter une assurance annulation auprès de votre assureur.

Mineurs accompagnés :

Tout mineur accompagné (c'est-à-dire hors séjour jeunesse) est entièrement sous la responsabilité de ses parents. Mineur sous un encadrement autre que parental : la personne qui a la responsabilité du mineur sur le site doit se présenter avec une autorisation parentale.

Navette :

Pour ceux inscrits à la navette organisée par le Coteau Fleuri, il est important que les horaires d'arrivées et de départ de vos trains correspondent avec les horaires de RDV de la navette.
Pour une meilleure organisation : pas d'annulation la semaine avant.